



1080022302



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLEZ



CHAPITRE I. DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE

ET

DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

ARTICLE PREMIER.

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La *construction grammaticale* est, en général, l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage; et elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle s'en écarte. Or, cet usage peut être fondé, ou sur le caractère et la nature des hommes qui parlent une même langue, ou sur la nature de la langue qui est parlée. Dans le premier cas, il y a dans chaque langue une construction qui doit lui être commune avec toutes les autres langues, puisque les hommes ayant partout le même fond d'idées et de sentiments, avec les mêmes organes, ont dû nécessairement adopter la manière la plus prompte et la plus sûre de ma-

010933

nifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature qui a, en tous lieux une marche constante. Mais, dans le second cas, chaque langue a une construction qui lui est propre, et qui tire son origine de l'influence du climat, sur les organes, et par conséquent sur les opérations de l'esprit. Ces deux constructions se mêlent et se combinent ensemble. De cette combinaison résulte un tout plus ou moins puisé dans la nature, et ce tout est ce qui constitue le génie de la langue: le génie d'une langue n'est donc que l'habitude que l'esprit a contractée de transmettre, ou de recevoir les idées dans un tel ordre plutôt que dans un autre.

Par *Construction grammaticale*, nous entendons, dans la langue française, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne, dans le discours, aux neuf espèces de mots que nous avons distinguées: or, cet ordre, qu'il est si essentiel de connoître pour s'exprimer avec clarté et avec justesse, n'est pas toujours aisé à saisir, parce que le génie de notre langue diffère en deux points principaux de celui des langues anciennes.

La première cause de différence vient de ce que, les *substantifs régis* n'y ayant point de caractère extérieur qui les distingue des *substantifs régissants*, il n'est possible de les reconnoître que par la place qu'ils occupent dans le discours; au lieu que, dans les langues anciennes, dans le latin, par exemple, les régissants et les régis sont si bien distingués les uns des autres, par la seule inflexion caractéristique des cas, qu'il est indifférent qu'ils aient telle ou telle place. D'où il suit que, dans la langue française, il y a, relativement à ces mots, un ordre fixe de construction dont on ne peut s'écarter sans s'exposer à n'être pas entendu, parce que cette construction est

la seule qui ôte toute équivoque, en présentant les idées à l'esprit de celui qui écoute, dans l'ordre selon lequel elles sont conçues dans l'esprit de celui qui parle, ou selon lequel il veut les présenter.

De là ce principe fondamental, que de deux substantifs dont l'un est *régissant*, et l'autre, *régis*, c'est le *régissant* qui marche ordinairement avant le *régis*; principe dont l'application est facile pour tous les mots régissants et régis.

La seconde cause de différence vient de cette multitude d'auxiliaires et d'autres petits mots, dont la langue française est hérissée, mais dont elle ne peut se passer, afin d'exprimer les divers rapports que les Latins marquoient par la différence des inflexions dans leurs mots.

L'auxiliaire *avoir* pour l'actif; l'auxiliaire *être* pour le passif; souvent la réunion de ces deux auxiliaires; le *que* conjonctif; les pronoms personnels *je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles*, etc., sont autant de sources de confusion, d'embarras, et de difficultés.

De là, pour ne pas déchirer l'oreille par des sons désagréables, on est souvent forcé de préférer l'actif au passif, l'infinitif aux autres modes; de changer, selon les phrases, la place des pronoms personnels; de mettre le verbe entre les deux mots négatifs; de ne faire contraster les idées opposées qu'en masse, etc. Cette contrainte entraîne un ordre différent dans la suite et l'enchaînement des mots, et par conséquent des constructions variées, mais toutes propres à la langue française.

La *Construction* est irrévocablement fixée, pour les phrases *expositives, interrogatives, ou impératives*.

(Lévizac, pag. 240 et suiv., t. II.)

La phrase *expositive* est celle qui décrit simple-

ment, soit en narrant, soit en faisant une hypothèse, soit en tirant une conséquence:

Si l'équité regnoit dans le coeur de tous les hommes; si la vérité et la vertu leur étoient plus chères que les plaisirs, la fortune et les honneurs, ils seroient heureux.

Puisqu'il y a des crimes impunis et des vertus sans récompense dans ce monde, il faut qu'il y ait une autre vie où chacun recoive selon ses oeuvres.

La phrase *interrogative* est celle qui a un tour d'enquête, qu'elle peut prendre par manière de question, de doute, ou d'avis, comme on voit dans ces exemples: *Sommes-nous plus heureux dans l'élevation que dans la médiocrité? Se voit-on des mêmes yeux que l'on regarde les autres?*

La phrase *impérative* est celle qui commande, qui exhorte, ou qui supplie:

Peuples, obéissez à vos rois.—Rois, daignez prêter l'oreille à la voix des malheureux.

(Girard, pag. 116, t. I, de sa Grammaire.)

Il ne s'agit pas, dans ce que nous allons dire, de l'accord des mots entre eux; nous en avons fixé les règles, en traitant de chaque espèce de mots.

Nous allons seulement parler de la manière dont ils doivent figurer dans le discours, et de la place qu'ils doivent respectivement y occuper.

PREMIÈRE. RÈGLE.—Dans la phrase *expositive*, le sujet marche ordinairement avant le verbe, et celui-ci précède à son tour le régime direct et le régime indirect, lorsqu'ils sont énoncés par des expressions formelles; et non simplement désignés par des pronoms personnels ou relatifs. Ainsi l'on dit: *Le sage trouve son bonheur dans le témoignage d'une bonne conscience.*

On ne sauroit changer cet ordre sans renverser entièrement le sens.

Cette règle s'observe également dans la phrase *impérative*, qui n'admet de sujet qu'en troisième personne. On diroit donc: *Que tout soit soumis à la volonté divine.*

Elle a lieu aussi dans la phrase *interrogative* seulement, lorsque le sujet est énoncé par le pronom *qui*, ou par un mot accompagné du pronom *quel*, comme dans les deux phrases suivantes: *Qui peut se flatter d'être sans prévention?—Quelle raison triomphe du préjugé?*

Mais, lorsque le sujet est énoncé par un autre pronom que *qui* ou *quel*, alors il ne se place qu'après le verbe. Si néanmoins ce verbe étoit à un temps composé, et que le sujet fût énoncé par un pronom personnel, ou par le pronom *on*, il se mettroit entre l'auxiliaire et le participe. Exemples: *A quoi sert-il sans protection?* (on parle du mérite).—*Avez-vous pénétré dans le secret du cabinet?*—*A-t-on suivi les maximes d'équité dans tous les jugements?*

DEUXIÈME RÈGLE.—Le sujet des petites phrases faites en formules de citation, et placées comme phrases incidentes, pour appuyer ce que l'on dit, doit nécessairement marcher après son verbe, ou du moins se placer entre l'auxiliaire et le participe, quand il est énoncé par un pronom personnel, ou par l'indéfini *on*. En voici la preuve: *Enfin, disoit ce bon roi, je ne me croirai heureux qu'autant que j'aurai fait le bonheur de mon peuple.*—*Songez donc, lui-a-t-on dit, combien vous serez aimé.*

TROISIÈME RÈGLE.—Il y a, dans la phrase *expositive*, une autre occasion où le sujet peut se placer après le verbe, et quelquefois avec plus de grâce que devant. C'est lorsque le sens exclut tout régime di-

rect, ou que du moins il n'est énoncé que par un de ces pronoms, *se, que, le*, ou par le pronom indéfini *tel*; comme dans ces exemples: *Ce QUE pense le philosophe n'est pas toujours ce que dicte la raison.*—*C'est ainsi QUE LE voulut la Providence.*—*TEL parut à nos yeux l'éclat de sa beauté.*—*TEL est son grand cœur.*

Le sujet pourroit encore être placé après le verbe, s'il y avoit à la tête de la phrase quelque mot qui, selon l'usage, favorisât cette sorte d'inversion; on ne diroit pas bien: *obéit il, pour il obéit*; mais on diroit fort bien: *AUSSI, obéit-il sur-le-champ.*

QUATRIÈME RÈGLE.—Le verbe ne marche jamais à la tête de la phrase expositive; mais il s'y trouve assez ordinairement dans la phrase interrogative et impérative: *GAGNE-T-ON le ciel en tourmentant les hommes?*—*RÈGLE ta propre conduite, avant de censurer celle des autres.*

CINQUIÈME RÈGLE.—Lorsque le régime direct et le régime indirect sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de prépositions, ou par des relatifs autres que *qui, que*, ils se placent entre le sujet et le verbe: *Les passions nous tourmentent plus qu'elles ne nous satisfont.*—*L'Évangile nous ordonne de faire l'aumône aux pauvres.*—*Quand on n'a point la force de SE corriger de ses défauts, on doit du moins avoir l'attention de LES cacher, afin d'en garantir ceux à qui l'on doit servir d'exemple.*

Quand un de ces pronoms exprime le régime direct, et l'autre, le régime indirect; *me, te, se, nous, vous*, paroissent toujours les premiers; ensuite *le, la, les*. Après ceux-là, *lui et leur*; enfin *y et en* se présentent les derniers et près du verbe: *Prêtez-moi votre livre, je VOUS LE remettrai demain; si vous ME*

LE refusez, je saurai m'EN passer.—*Aurez-vous le courage de LE LEUR dire?*—*Il n'a pas voulu VOUS Y mener.*

On suit cette règle dans la phrase impérative, pour la troisième personne, et même pour la seconde et la première, si le tour est négatif: *Qu'on ME LE pardonne, j'ai cru bien faire.*—*Ne LUI EN épargnez pas la peine.*

Tout change, si le tour est affirmatif, dans le commandement fait en seconde et en première personne. Les membres énoncés par ces pronoms vont alors se placer immédiatement après le verbe; de façon que *le, la, les*, prennent la première place, et faisant reculer les autres, le pronom *en*, qui étoit près du verbe, s'en trouve le plus éloigné: *Renvoyez-LE-MOI demain.*—*Présentez-LES-LEUR de bonne grâce.*—*Punissez-LES-EN rigoureusement.*—*Approchons-NOUS -EN avec respect.*

SIXIÈME RÈGLE.—Le régime direct énoncé par le pronom *tout*, ou par le substantif *rien*, se place après le verbe, quand celui-ci est énoncé par un temps simple; on dit: *Il soumet tout.*

Mais, quand le verbe est à un temps composé, ce régime direct se met entre les deux; ainsi l'on dit: *Il a tout soumis, il n'a rien dit.*

SEPTIÈME RÈGLE.—Le circonstanciel énoncé par l'adverbe se place, pour l'ordinaire, immédiatement après le verbe dans la phrase expositive; mais il se met presque toujours entre l'auxiliaire et le participe, quand le verbe est à un temps composé; on dira: *Pardonnons aux autres, comme si nous faisons souvent des fautes, et abstenons-nous du mal, comme si nous n'avions JAMAIS pardonné, à personne.*—*Il a grand soin de parer sa personne, mais il ne s'occupe AUCUNEMENT d'orner son esprit.*

Cette règle n'est pas si générale qu'elle ne souffre exception pour certaines conjonctions qui, venant à la suite du verbe, ne peuvent absolument s'en éloigner, et même pour d'autres circonstanciels de temps et d'habitude, qui, quoiqu'ils soient énoncés par plusieurs mots, précèdent néanmoins ceux qui expriment la manière: *Vous vous rendez donc promptement où les plaisirs vous attendent.*—*Il mange et boit pour l'ordinaire copieusement, et dort une heure après très-profondément.*

Quand le Circonstanciel est exprimé par plusieurs mots, c'est à la netteté du sens de régler sa place. Ainsi dans cette phrase: *Avec toute son adresse, il a fait un pas de cleric;* le Circonstanciel, *avec toute son adresse*, ne sauroit être ailleurs qu'à la tête; car, au milieu ou à la fin de la phrase, il rendroit le sens louche; en ce que la préposition *avec* sembleroit indiquer le moyen ou l'instrument avec lequel le pas de cleric a été fait, au lieu que, dans ce Circonstanciel, cette préposition tient lieu de *malgré*.

Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas, ce n'est plus à la Grammaire, mais au goût de l'écrivain, de décider s'il doit placer le Circonstanciel composé au commencement, au milieu, ou à la fin de la phrase; on peut donc également dire: *En peu de temps il a fait une grande fortune.*—*Il a fait une grande fortune en peu de temps.*

Remarquons seulement que les Circonstanciels se placent rarement entre l'auxiliaire et le participe, du moins en prose. Ainsi l'on dit communément: *Il s'est démasqué trop tôt, et rarement: Il s'est trop tôt démasqué.*

Dans la forme interrogative, le Circonstanciel énoncé par un adverbe ne se met qu'après le sujet

composé, et avant ou après le participe: *Aimera-t-elle constamment?*—*Nos amis arriveront-ils aujourd'hui?*—*Avez-vous beaucoup gagné?*—*Avez-vous gagné beaucoup?*

Dans la forme impérative, il est renvoyé après tous les pronoms personnels ou relatifs, qui, n'étant pas accompagnés d'une préposition, suivent le verbe, pour faire la fonction de régime direct ou de régime indirect: *Répondez-lui hardiment*—*Offrons-la-lui galamment.*

Quelquefois dans les phrases impératives où deux régimes [l'un direct et l'autre indirect] sont employés, l'adverbe peut être placé entre ces deux régimes; c'est alors la netteté du sens ou l'harmonie qui doit en déterminer la place: *Faites-lui respectueusement vos observations.*—*Adressez-vous immédiatement à lui.*—*Sacrifiez-leur plutôt celle-ci.*

HUITIÈME RÈGLE.—La place du Conjonctif, énoncé par de simples conjonctions, dépend de la nature de ces conjonctions; les unes se mettent à la tête de la phrase, comme: *mais, car, ainsi*; les autres se mettent avec d'autres mots, comme: *donc, pourtant*; et quelques-unes n'ont point de place déterminée; tels sont: *cependant, néanmoins.*

Quant au Conjonctif énoncé par des expressions composées de plusieurs mots, il occupe le premier rang dans les phrases qu'il lie: *Il a voulu vivre comme les opulents, de sorte que, d'aisé il est devenu pauvre.*—*Elle sait se rendre aimable, au point qu'elle fait oublier la laideur de son visage.*—*Nous sommes souvent trompés par les apparences, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine.*

(*Girard*, Vrais principes de la langue française, pag. 134 et suiv., t. I.)

Voilà tout ce qu'on peut dire sur la *Construction Grammaticale* des membres de la phrase dans la forme expositive, interrogative et impérative; mais l'ordre successif des rapports des mots n'est pas toujours exactement suivi dans l'exécution de la parole: la vivacité de l'imagination, l'empressement à faire connoître ce qu'on pense, le concours des idées accessoires, l'harmonie, le nombre, le rythme, etc., font souvent que l'on supprime des mots, dont on se contente d'énoncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyse, on donne aux mots une place qui, au premier aspect, ne paroît pas être celle qu'on auroit dû leur donner. Cependant celui qui lit ou qui écoute, ne laisse pas d'entendre le sens de ce qu'il lit ou qui écoute, parce que l'esprit rectifie l'irrégularité de l'énonciation, et place dans l'ordre de l'analyse les divers sens particuliers, et même le sens des mots qui ne sont pas exprimés.

C'est en ces occasions que l'analogie est d'un grand usage, et ce n'est que par analogie, par imitation, et allant du connu à l'inconnu, que nous pouvons concevoir ce qu'on nous dit. Si cette analogie nous manquoit, que pourrions-nous comprendre dans ce que nous entendons dire? Ce seroit pour nous un langage inconnu et inintelligible. La connoissance et la pratique de cette analogie ne s'acquièrent que par imitation; et par l'habitude, qui commence dès les premières années de notre vie.

Les façons de parler dont l'analogie est pour ainsi dire l'interprète, sont des phrases de la *Construction figurée*; et cette construction est celle où l'ordre et le procédé de l'analyse énonciative ne sont pas

suivis quoiqu'ils doivent toujours être aperçus, rectifiés ou suppléés.

ARTICLE II.

DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

La *Construction figurée* est ainsi appelée, parce qu'en effet elle prend une figure, une forme qui n'est pas celle de la *Construction grammaticale*; à la vérité, elle est autorisée par l'usage, mais elle n'est pas conforme à la manière de parler la plus régulière, c'est-à-dire à la *Construction directe et grammaticale* dont il vient d'être question. Lors donc que l'ordre fixé par cette construction est altéré, on dit que la *Construction est figurée*, ou mieux encore *indirecte et irrégulière*. Or, elle peut être irrégulière, ou par *Ellipse*, ou par *Pélonasme*, ou par *Syllèpse*, ou par *Inversion*; c'est ce qu'on appelle les quatre figures de mots.

(*Dumarsais*, Encycl. méth., et *Lévizac*, pag. 251, t. II.)

§ I.

DE L'ELLIPISE.

L'*Ellipse* est une figure de construction qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision, sans rien ôter à la clarté.

(*La Harpe*, Cours de littérature.)

Cette figure doit son introduction dans les langues au désir qu'ont naturellement les hommes d'abrèger